

N° D'ORDRE : 2020-172

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 06

Excusé : 00

Absents : 00

Qui ont pris part

à la délibération : 29

Date de convocation : 8 Décembre 2020

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – Mme ARGENTO Katia – Mme SAUQUET Adeline – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : M. LABASTIE Eric pouvoir à M. Gilles VINCENT – M. CAILLEAUX Rémi pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à M. MARIN Michel – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Mme VIENOT Véronique – M. CLAVE Denis pouvoir à Mme MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia (à l'unanimité).

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

17-CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET LES MISSIONS D'ETUDES GEOTECHNIQUES G2 ET G4 POUR LA REHABILITATION DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux que ce marché a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence sur le site emarchespublics.com, sur le BOAMP, sur le JOUE ainsi que sur le site internet de la commune du 10 septembre 2020 au 19 octobre 2020.

Ledit marché concerne la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la propriété Fliche Bergis, par la voie d'une procédure d'appel d'offres en application de l'article R. 2124-1 du Code de la commande publique.

Il est précisé que 48 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés dont 16 de manière anonyme : NSL ARCHITECTES – EQUATION MANAGEMENT – PI CONSEIL – ECR ENVIRONNEMENT SUD EST – M2BPO – FABRICA TRACEORUM – GINGER CEBTP – ECOBIS – FABRE SPELLER – DA&DU – CARMELA ANNALORO – GIA INGENIERIE – ERG – AD2I – HYDROGEOTECHNIQUE/SE – INNOVINFRA – GEOLITHE – ATELIERS PARIS & ASSOCIES – PLO – BASALT ARCHITECTURE – ATELIER DONJERKOVIC – ANTEA GROUP – BERIM – AAPL – JAMET – CABINET ERIC BERBERES – TPF INGENIERIE – BETOM – DEDEYAN – SCRIBE – LD CONSTRUCTIONS – KLEKON SARL.

4 plis sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier-Sur-Mer dans les délais sur la plateforme dématérialisée :

1. Cabinet ATELIER BINOME ;
2. Cabinet FABRE/SPELLER ARCHITECTE ;
3. Cabinet NSL ARCHITECTE INGENIEUR ;
4. Cabinet BASALT.

Sont arrivés hors délais les plis des entreprises suivantes :

1. ATELIER DONJERKOVIC : pli arrivé le 19/10/2020 à 12h05 ;
2. FABRICA TRACEORUM : pli arrivé hors délais le 19/10/2020 à 12h27.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- | | |
|---------------------|------|
| 1. Valeur technique | 60 % |
| 2. Prix | 40 % |

Suite à la consultation et à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est déroulée le vendredi 4 décembre 2020 à 9h30 à la salle de l'ancien restaurant scolaire, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre et missions d'études géotechniques G2 et G4 pour la réhabilitation de la propriété Fliche Bergis :

Le Cabinet BASALT adresse 70 Rue de la Gare – 95120 ERMONT pour un montant H.T de 423 413.20 € soit un montant T.T.C de 508 095.84 €.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la Commission d'Appel d'Offres du 4 décembre 2020.

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre et missions d'études géotechniques G2 et G4 pour la réhabilitation de la propriété Fliche Bergis.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 15 décembre 2020, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT